

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE Arrondissement de Rennes MAIRIE de 35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le 26 mai à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 21 mai conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS:

M. Jacques RICHARD, Maire;

Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI,

M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, adjoints;

Mme Angélique CUPIF, M. Nicolas FÉVRIER, Mme Marie-Annick GOUPIL, M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, Mme Elisabeth MARQUES, Mme Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Mme Carole PILON, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux;

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS

Mme Virginie DUMONT, Mme Chantal THIBAULT (pouvoir à M. Philippe ROUVIER), M. Mickaël

LEBRUN (pouvoir à Mme Danièle BRETEL)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général.

Ayant constaté que le quorum est atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à 20h05.

and the state of t

E 2007 TO THE TOTAL OF THE TOTA

LE CONSEIL

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

N°DÉLIB	DOMAINE	OBJET	VOTE				
2015.072	Commerces	Règlement des marchés du mardi et vendredi APPROUVE le règlement des marchés du mardi et vendredi après-midi.					
2015.073	Personnel	Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels APPROUVE la proposition faite par le centre de gestion d'Ille et Vilaine (CDG 35) pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels. AUTORISE le maire à signer le devis d'un montant de 2 548 €. SOLLICITE une subvention du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.	Unanimité				
2015.074	Finances	Effacement des dettes DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°CM.2015.045 du 30 mars dernier. DÉCIDE d'effacer la dette d'un montant de 353.35 € de la famille dont fait l'objet le jugement (Montant correspondant à des impayés de restaurant scolaire et périscolaire 2013 et 2014).	Unanimité				

			que les crédits : ote 6748.	seront inscrits en d	épenses au	budget primitif d	e l'exercice 2015, au	
		Cont	trat de territoir	e – aire de covoitur	rage			-
2015.075	Finances – Intercommunalité	DÉCIDE de lancer la réalisation d'une aire de covoiturage située rue de Rennes à l'entrée du bourg avant le terrain de tennis, d'environ 28 stationnements, pour un montant de 40 000 € TTC de travaux. DEMANDE à la communauté de communes du Pays d'Aubigné de prendre en compte cette modification dans le cadre de la clause de revoyure du contrat de territoire.						Unanimité
		Bassi	in tampon com	olexe THORIAL –	attribution	du marché de tr		
	Travaux	Bassin tampon complexe THORIAL – attribution du marché de travaux VALIDE le choix de la commission d'appel d'offres et DÉCIDE étant donné le résultat de l'analyse multicritères et conformément au règlement de la consultation d'attribuer le marché au candidat suivant :						
2015.076		Candidat(s) retenu(s)		Montant € HT	Options retenues € HT Offre pour dessouchage des arbres à proximité		Total € HT Après négociation	Unanimité
			LEHAGRE	30 920.00 €	1	750.00 €	28 570,00 €	
			MONTANT	TOTAL TTC		34 284,00 € T7	rc	
· 								
	Voirie			ticuliers de prestat r les coûts d'élagag			nil suivant :	l
		DÉCIDE de refacturer les coûts d'élagage aux exploitants selon le détail suivant :						
		Propriétaires Total (É TTC)						
2015.077		EARL HARDY 48.00						Unanimité
		EARL TOUCHE BOUILLY 144.00				1		
		Patrice VALANTIN 144.00						
		GAEC PERRIGAULT 144.00 EARL GUELET 336.00						
		EARL GOLLET 330.00						
		Mise	en accessibilité	des bâtiments – ra	pport de la	SOCOTEC	***	
2015.078	Accessibilité - Finances	bâtim DÉCI	PREND ACTE du rapport de la SOCOTEC concernant la mise en accessibilité des bâtiments. DÉCIDE de réaliser en interne l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) selon les modalités exposées ci-dessus.					
		·						
		Mise en accessibilité des bâtiments – demande de subvention DETR SOLLICITE une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux						
		(DETR) pour les travaux de mise en accessibilité suivants :					- Torritores Ratalax	
			Bâtiment		Description			
	Accessibilité - Finances				Mise en conformité ascenseur			
2015.079		EHPAD		Modification de la porte d'accès au restaurant Mise en accessibilité des sanitaires publics				Unanimité
					Création d'une place de stationnement PMR			
		TRISKEL		Renforcement Mise en confo	Prolongement du garde-corps sur chemin extérieur : Renforcement de l'éclairage extérieur Mise en conformité de l'escalier : Mise en accessibilité des sanitaires			
						onnement PMR		

		Mise en conformité de l'escalier extérieur Mise en conformité escalier intérieur Mise en accessibilité d'un sanitaire. Création d'un éclairage sur cheminement Remplacement porte Création d'un éclairage sur cheminement Traitement du ressaut de la porte d'entrée de l'école Mise en place d'un dispositif d'éveil sur les portes vitrées Modification du lavabo dans WC PMR Création d'un parking handicapé							
,									
		MAISON DES JEUNES	Mise en conformité de l'escalier extérieur Maison des Jeunes Traitement du ressaut de la porte d'entrée Mise en conformité de l'escalier extérieur entrée modulaire Traitement du ressaut de la porte d'entrée du modulaire Modification du lavabo dans WC Création d'un éclairage sur cheminement						
		HALTE GARDERIE	Mise en Traiten Créatio						
	s .	DIT que ces travaux seront engagés avant la fin de l'année 2015. VALIDE le plan de financement ci-dessous :							
		DEPENSES	en€HT	en€TTC	RECETTES	en€HT	en€TTC	=:	
	2	Travaux réalisés par des tiers	9 877,36€		Subvention DETR (30%)	6 464,38€	6 464,38 €		
		Achat de fournitures	9 554,81 €	11 465,77€	Autofinancement	15 083,54 €	18 969,98 €		
		Main d'œuvre en régie	2 115,75 €	2 115,75 €	A Course to service				
		TOTAL	21 547,92€	25 434,35 €	TOTAL	21 547,92 €	25 434,35 €		
2015.080	Bibliothèque	Convention de partenariat bibliothèque et PMI APPROUVE la convention de partenariat établie entre la Protection Maternelle Infantile (service du Centre Départemental d'Action Sociale) et la bibliothèque municipale de SAINT AUBIN D'AUBIGNE.							
		Loi Notre – réforme intercommunale							
2015.081	Intercommunalité	APPROUVE la délibération prise par la communauté de communes du Pays d'Aubigné en date du 29 avril 2015.						15 voix pour, 5 oppositions	
	Cadre de vie	Convention pour de la vente de foin sur pieds							
2015.082		DÉCIDE d'établir une convention avec un particulier ou une entreprise pour l'autoriser au fauchage de la parcelle communale référencée A 11.							
		FIXE en contrepartie le tarif à payer par l'intervenant à 30 € la tonne de foin sur pied.							

	<u> </u>	Attribution du ma	rché conception,	réalisation et impression	du magazine municipal			
		VALIDE le choix de la commission Culture et Communication et DÉCIDE étant donné le résultat de l'analyse multicritères et conformément au règlement de la consultation d'attribuer le marché à LA SOCIÉTÉ « LE COLIBRI », dont le montant par type de prestation forfaitaire est :						
			_	Mo	ntant H.T.			
		<u>A/M</u>	agazine municipal					
	!	Conce	eption maquette		294 €			
		Réalis	ations, Impressions	et Livraisons				
	ł	16 na	ges / 2000 ex.		1 340,64 €			
			ges / 100 ex. suppl.		15,68 €			
			ges / 2000 ex.		1 691,48 €			
			ges / 100 ex. suppl.		18,91 €			
			ges / 2000 ex.		1 952,16 €			
			ges / 100 ex. suppl.		22,25 €			
		l ————	ges / 2000 ex.		2 392,18 €			
		 	ges / 100 ex. suppl.		25 ,58 €			
2015.083	Communication	l <u>' '</u>	ges / 2000 ex.		2 561,72 €	Unanimité		
			ges / 100 ex. suppl.		29,01 €			
i		l	estations complém ssion et Livraison	entaires				
		· ——	pratique (60p) / 20	100 ex	2 111,90 €			
			pratique (60p) / 10		58,31 €			
			er (4p) / 2000 ex.		253,82 €			
			er (4p) / 100 ex. sup	opl.	4,12 €			
			/ 2000 ex.		206,78 €			
			/ 100 ex. suppl.		2,45 €			
			n invitation / 400 ex	ζ.	124,46 €			
		Carto	Carton invitation / 100 ex. suppl.		69,97 €			
		A4 RV	/ 400 ex.		182,28 €			
		A4 RV	/ 100 ex. suppl.		3,14 €			
		A5 RV	/ 400 ex.		104,86 €			
		A5 RV	/ 100 ex. suppl.		16,76 €			
		Plan d	le ville (poche) / 25	00 ex.	808,50 €			
		Plan d	le ville (poche) / 50	0 ex. suppl.	62,82 €			
			le ville (affiche) / 50		622,30 €			
		Plan d	le ville (affiche) / 10	ex. suppl.	111 ,33 €			
		Programme voirie						
2015.084	Voirie et réseaux	VALIDE le choix of l'analyse multicrito marché au candidat	ères et conformé	d'appel d'offres et DÉCII ment au règlement de la	DE étant donné le résultat a consultation d'attribuer	de le		
		Lots	Candidat retenu	Montant € HT	Montant € TTC			
		PATA	LEHAGRE	7 226,00 €	8 671.20 €	Unanimité		
		Enduits		23 394,00 €	28 072.80 €			
		Enrobés		3 050,00 €	3 660,00 €			
		MONTANT TOTAL		33 670,00€ arrondi par l'entreprise à 33 500,00 € HT				

	Voirie et réseaux	Curage fossés 2015 – attribution du marché						
		VALIDE le choix de la commission d'appel d'offres et DÉCIDE étant donné le résultat de l'analyse multicritères et conformément au règlement de la consultation d'attribuer le marché aux candidats suivants :						
2015.085		Candidat retenu	Candidat retenu Curage fossés Montant € HT Reprofilage fossés Montant HT Total		Total € HT	Unanimité		
		DUVAL	5 100.00 €	1 785.00 €	6 885,00 €			
		MONTANT T	8 262,00) €				

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20 heures.

Publié et affiché en mairie, à SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ, le 2 juin 2015, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jacques RICHARD

Maire